



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le programme européen pour la recherche et l'innovation





Les conditions de participation à Horizon Europe

Dernière mise à jour : juillet 2024

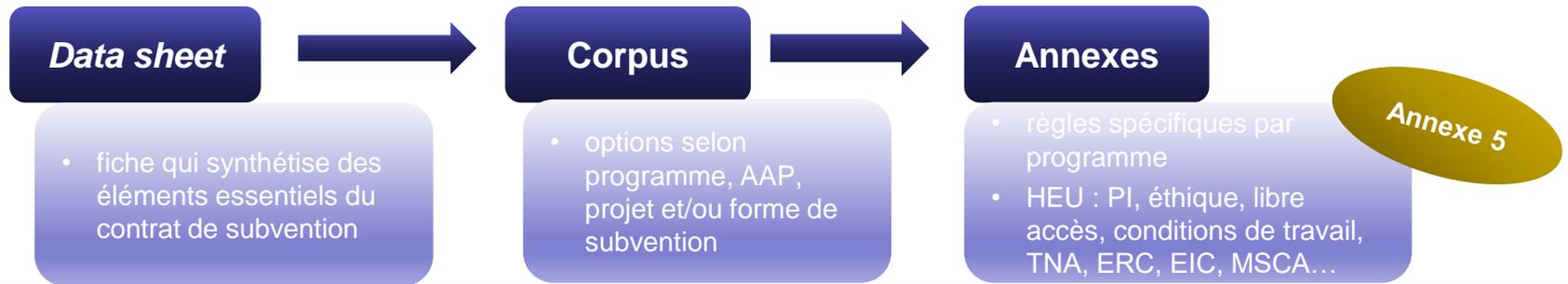
Le cycle de vie d'un projet Horizon Europe



Horizon Europe : une évolution, pas une révolution

- **Continuité** dans les règles de participation, le montage, la gestion des projets
- **Simplification** pour se concentrer sur la science et maximiser l'impact du programme
- **Transparence et clarté** : un modèle de convention **MGA Corporate** commun à tous les services de la CE ou ses agences gérant, en direct, des programmes de financement
- **MGA Corporate adapté à Horizon Europe & Euratom MGA-HEU**

Structure du MGA HEU :



Les types d'action ou instruments de financement

➤ Projets collaboratifs :

- action de recherche et d'innovation (*Research & Innovation Actions* – **RIA**)
- action d'innovation (*Innovation Actions* – **IA**)
- action de coordination et de support (*Coordination & Support Actions* – **CSA**)
- actions de programme CO-FUND (*CO-FUND programme actions* – **CO-FUND**)

➤ Projets mono ou multi bénéficiaires :

- actions Marie Skłodowska-Curie (MSCA) : Postdoctoral, staff exchange, etc.
- actions du Conseil européen de la recherche (ERC)
- actions du Conseil européen de l'innovation (EIC) : Eclaireur *Pathfinder*, Transition, Accélérateur

Pour en savoir cf. page « Instruments de financements »

Le taux de financement

Coûts directs éligibles

Types d'actions	Entités à but non-lucratif (<i>non-profit legal entity</i>)	Entités à but lucratif (<i>for-profit legal entities</i>)
<i>Research and Innovation Actions (RIA), Coordination & Support Actions (CSA), ERC, etc.</i>	100%	100%
<i>Innovation Actions (IA)</i>	100%	70%
<i>Co-Fund</i>	30 à 70 %	

+ Coûts indirects

forfait de 25% des coûts directs
(sauf sur *subcontracting* et facturation interne)

Critères d'éligibilité - projets collaboratifs

Au minimum 3 entités légales
indépendantes de 3 Etats membres **ou**
associés à Horizon Europe*
dont au moins une établie dans un état
membre.

N.B.: dans chaque programme de travail ou
appel, des conditions spécifiques peuvent
s'appliquer (pays tiers obligatoire financé...)

⇒ bien lire les documents & conditions
applicables à l'appel à propositions

* Liste des Etats associés à jour sur le portail de la CE

LES ETATS MEMBRES DE
L'UNION EUROPEENNE



Conseil de
l'Union européenne

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tél. +32 2 2916 1111
www.constitium.europa.eu



Pays éligibles au financement

- ❑ **Etats membres de l'Union européenne (27)**
 - ❑ **Etats tiers « associés » à Horizon Europe (art.16 du Règlement HEU)**
 - répartis en 4 catégories (de a à d)
 - Certains en discussion avec l'UE ou bientôt associés ; Suisse : discussions
 - Associés en 2024 : **Royaume-Uni** depuis janvier, **Canada** depuis juillet
 - ❑ **Etats tiers automatiquement éligibles au financement « *low and middle income countries* » >> liste disponible via notre site ou sur le portail CE (menu Support / Guidances & Manuel /Reference documents)**
- > **Pour en savoir plus, consultez notre page Pays éligibles au financement**

Collaboration avec les états tiers non-associés à HEU

Les entités de ces États peuvent être partenaires, à l'exception des pays sanctionnés par l'UE (ex. Russie), mais seulement certains sont financés par HEU

Pays automatiquement éligibles au financement

- Pays qualifiés de « *low and middle income countries* »

Liste accessible sur le portail EU

Section Support / Guidances & Manuel /

Reference documents : *List of Participating Countries*

& *page participation des pays tiers à HEU*

Pays *non* automatiquement éligibles au financement

- pays industrialisés *ou* économies émergentes (Etats-Unis, Brésil, Chine...)

Financés si :

- accord de coopération préexistant
- prévu dans le programme de travail
- leur collaboration jugée *indispensable* à la mise en œuvre du projet

L'évaluation des projets Horizon Europe

- Après vérification des critères d'admissibilité et d'éligibilité,
- la proposition est évaluée selon **3 critères** principaux : **excellence, impact, qualité et efficacité de la mise en œuvre**
 - *attention aux sous critères & pondération différente selon le programme de travail*
- **évaluation par les pairs : experts-évaluateurs** indépendants
- processus d'évaluation en **1 ou 2 étapes** (pilote évaluation à l'aveugle en 2 étapes)
- temps pour l'évaluation : **5 mois maximum (+3 contractualisation *grant agreement preparation (GAP)*)**
 - = **8 mois** du dépôt au début du projet (***time to grant* - cf. art. 31 règlement HEU**)
 - taille des propositions réduite : *Part B* de 45 pages max (RIA/IA) sauf exceptions
 - + 3/5 pages pour les propositions financées en somme forfaitaire *lump sum*

Les coûts éligibles

Il y a les **coûts directs** (en lien direct avec le projet) :

- personnels **A**
- *subcontracting* (sous-traitance) **B**
- achats **C**
 - déplacements & frais de subsistance
 - équipements : amortissement
 - autres biens, travaux et services: consommables, ...
- autres catégories de coûts **D** dont la facturation interne **actives selon l'appel**

+ les coûts indirects : taux forfaitaire de 25% des coûts directs E (sauf *subcontracting*,
facturation interne, , *coûts unitaires spécifiques*)

A noter : ces catégories de coûts s'appliquent dans le cadre du MGA général, pas aux projets en coûts unitaires.

Les coûts éligibles : l'annexe budgétaire

No	Participant name	Country	Estimated expenditure					Estimated income					Total estimated income (s)-(n) +(o)+(p)+ (q) + (r)			
			Estimated eligible costs					Requested EU contribution			Revenues	Other sources of financing				
			A	B	C			D	E	Funding rate (U)	Maximum EU contribution to eligible costs (l) = (U) * (h)	Requested EU contribution to eligible costs/€ (Requested grant amount) (m) (n)		Income generated by the action (o)	Financial contributions (q)	Own resources (r)
			(a1)	(b)	C.1 Travel and subsistence/€ (c1)	C.2 Equipment/€ (c2)	C.3 Other goods, works and services /€ (c3)	D.X [specific cost category] /€ (d)	E. Indirect costs/€ (e) = 25% * [(a1) + (c1) + (c2) + (c3) + (d)]							
1	Participant 1	NL														
2	Participant 2	LB														
	Affiliated Entity	LB														
3	Participant 3	DE														
	Associated Partner	AR														
4	Participant 4 (without funding)	US														
Total																

Le financement par somme forfaitaire *lump sum*

❖ Principes :

- une somme forfaitaire est établie **pour chaque *work package* et chaque bénéficiaire**
- financement versé aux bénéficiaires lorsqu'un WP est déclaré **achevé à 100%**

❖ Contexte :

- pilote sous H2020 – déploiement plus important sous HE : 30% des AAP en 2023-2024
- potentiel de simplification important > **supprime les rapports et audits financiers**

❖ Préparation d'une proposition *lump sum* :

- montant de la somme forfaitaire défini par une somme fixe (PoC ERC uniquement) **ou une estimation détaillée des coûts basée sur les coûts réels éligibles de chaque bénéficiaire**
- tableau budgétaire => **fichier Excel** à télécharger & soumettre **sur la plateforme de soumission**
- utiliser le **modèle de proposition standard (Part B)** applicable au type d'action auquel vous postulez + **3/5 pages** > décrire en détail les activités couvertes par chaque WP

Impliquer des tierces parties dans votre projet

=> Lorsqu'un bénéficiaire **ne peut réaliser lui-même une tâche ou n'a pas la ressource adéquate**, il fait appel à des tiers, non signataires du contrat :

❖ tiers financés

- ❖ entité affiliée (article 8 MGA) - *rapport financier distinct* (H2020 : tierce partie liée)
- ❖ *Sous traitant* (art. 9.3 MGA-HEU - *subcontracting*) *pas de coûts indirects*
- ❖ tiers mettant à disposition des ressources contre remboursement (art. 9.2 MGA-HEU) *coûts déclarés dans les catégories usuelles du ben. auquel il est lié + contrat ad hoc*
- ❖ tiers mettant à disposition des ressources à titre gratuit (RFUE, art 2, déf. 36& 190)
- ❖ **tiers non financés** : partenaire associé (art. 9.1 MGA-HEU) *not. Basés dans pays tiers non éligible au financement*

En savoir plus : webinaire dédié aux tierces parties

Les tierces parties : mise à disposition de ressources

⇒ Un tiers peut mettre à disposition d'un bénéficiaire du projet une ressource :

❖ contre remboursement

- ❖ Contractualisation : contrat *ad hoc* à établir entre le bénéficiaire et le tiers spécifiant : projet, conditions de mise à disposition, modalités remboursement du coût
- ❖ Suivi projet : coût **sans marge** à reporter par le bénéficiaire dans ses rapports financiers, **au sein des catégories de coûts usuelles**
- ❖ Montage : à indiquer dans le budget du bénéficiaire (Annexe 2)

❖ gratuitement

- ❖ Montage : **compléter le tableau 3.1j** de la Part B + **coût à ajouter au budget**
- ❖ Contractualisation : demander ajout de l'article 9.2 MGA

La dimension du genre dans Horizon Europe

Critère d'éligibilité

- **Gender Equality Plan** obligatoire pour les **organismes publics, organismes de recherche, établissements d'enseignement supérieur** dès 2022

Critère d'évaluation de l'excellence

- **Intégration obligatoire de la dimension du genre/sexe** dans les propositions, sauf *explicitement* spécifié dans le programme de travail.

Critère de classement

- **En cas d'ex aequo**, l'équilibre entre les genres dans le projet est le **3^e critère** pour départager les propositions.

➤ *Pour en savoir plus, lisez notre article sur le guide publié par la CE concernant le GEP*

La science ouverte dans Horizon Europe

› webinaire dédié ‹

Le bénéficiaire qui **publie** un article revu par les pairs doit déposer une version électronique *ou* un manuscrit final, dans un « répertoire fiable » => **il doit conserver suffisamment de droits de propriété intellectuelle pour se conformer aux exigences de l'accès ouvert**

- **accès ouvert immédiat obligatoire au jour de la publication** (H2020 tolérait un embargo jusqu'à 6 mois, 12 mois pour les SHS.)

Accès aux **données** « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire »: plan de gestion des données par projet (*data management plan*) **devenu obligatoire** aligné avec les principes FAIR (*Findable* , *Accessible* , *Interoperable* , *Reusable*)

- ***A savoir : les pratiques de science ouverte sont notées durant l'évaluation au sein du critère excellence !***

Le portail européen des offres et financements de la CE

European Commission | Funding & tender opportunities
Single Electronic Data Interchange Area (SEDIA)

English EN

Register Login

SEARCH FUNDING & TENDERS ▾ HOW TO PARTICIPATE ▾ PROJECTS & RESULTS WORK AS AN EXPERT SUPPORT ▾

Find calls for proposals and tenders

[ERA corona platform](#)

[Brexit info](#)

[Report fraud](#)

Search calls for proposals and tenders by keywords, programmes...

Search

EU Programmes

Asylum, Migration and
Integration Fund (AMIF)

Border Management and
Visa Instrument (BMVI)

Citizens, Equality, Rights and
Values Programme (CERV)

Creative Europe (CREA)

European Solidarity Corps
(ESC)

Erasmus+ Programme
(EPLUS)

European Social Fund + (ESF)

Innovation Fund
(INNOVFUND)

Internal Security Fund (ISF)

Horizon Europe (HORIZON)

Single Market Programme
(SMP)

Social Prerogative and
Specific Competencies Lines
(SOCPL)

News

22 Feb, 2021

First calls under Horizon Europe to be launched by the European Research Council

The European Commission today presented the Work Programme 2021 for the European Research Council. This is the first work programme under Horizon Europe, Europe...

18 Feb, 2021

An introductory webinar on OPSYS Ecosystem for RELEX Implementing Partners and Contractors

Upcoming Informative Webinar in English titled 'Introduction to OPSYS Ecosystem for Implementing Partners and Contractors' have been scheduled on Tuesday, 23 Fe...

01 Feb, 2021

eProcurement: eSubmission Tender Data screen improved and new Contract Person functionality

With the release of 1 February 2021, the Tender Data screen in eSubmission has been

Le portail européen : quels services et ressources ?

- appels à propositions Horizon Europe tous publiés en ligne
- **Une page par "topic"** = sous-section thématique des appels
- Comment participer : **documents de référence + le manuel en ligne**
- **le système de soumission des propositions de projets**
- **le registre des bénéficiaires** accès avec identification (*login*) pour :
 - enregistrer son organisation, obtenir un PIC ("*Participant Identification Code*")
 - la gestion des projets européens
- Un **espace dédié aux experts-évaluateurs** (not. : *briefing*)
- Dashboard (statistiques)

Les ressources utiles du nouveau portail français

- nouveau portail français dédié à Horizon Europe : www.horizon-europe.gouv.fr
- mini-site du PCN [Ressources juridiques et financières](#) : actualité, nos événements, nos [fiches pratiques HEU](#), notre [boîte à outils](#), nos FAQ...
- Menu « **Comment participer** » : [Montage](#), [Lancement d'un projet](#), [Gérer votre projet](#)
- [Contacts du réseau des Points de contact national HE](#)
- [dont l'équipe du PCN juridique et financier](#) : informations et formation sur les règles de participation du programme-cadre, réponse par courriel/ téléphone aux saisines.